

Paris, le 7 novembre 2022

Air France-KLM annonce avoir procédé ce jour au remboursement anticipé de 1 milliard d'euros de l'encours de 3,5 milliards d'euros du prêt garanti par l'Etat français (le « PGE »)

- Le solide redressement des performances opérationnelles du Groupe sur les neuf premiers mois de l'année lui permet d'accélérer le remboursement de certains financements obtenus dans le cadre de la crise du Covid-19,
- Ce remboursement anticipé améliore le profil d'endettement du groupe, avec une économie de charges financières et une moindre exposition aux taux variables.

En ligne avec la tendance positive enregistrée au cours du premier semestre 2022, Air France-KLM a publié le 27 octobre 2022 ses résultats financiers du troisième trimestre, confirmant une forte amélioration de ses revenus, de son résultat d'exploitation et de son cash-flow libre d'exploitation ajusté, permettant à la liquidité nette du groupe de s'établir à près de 9,8 milliards d'euros.

Dans ce contexte favorable, Air France-KLM a convenu avec le syndicat des neuf banques participant au PGE et avec l'Etat français de rembourser de manière anticipée un montant de 1 milliard d'euros de son encours de 3,5 milliards d'euros. Ce montant comprend 800 millions d'euros au titre de l'apurement de la tranche à maturité du 6 mai 2023 et 200 millions au titre de la tranche à maturité du 6 mai 2024.

En décembre 2021, Air France-KLM avait déjà procédé au remboursement anticipé de 500 millions d'euros de l'encours initial de 4 milliards d'euros du PGE. Avec ce nouveau remboursement de 1 milliard d'euros, l'encours total du PGE est ainsi ramené à 2,5 milliards d'euros, avec le profil de remboursement suivant :

- Mai 2024 : remboursement partiel de 1,15 milliard d'euros, soit un encours restant dû de 1,35 milliard d'euros,
- Mai 2025 : remboursement final de 1,35 milliard d'euros, (il n'y aura plus d'encours restant dû après cette date).

## **Relations investisseurs**

Frédéric Kahane Michiel Klinkers

<u>frkahane@airfranceklm.com</u> <u>michiel.klinkers@airfranceklm.com</u>

Site internet: www.airfranceklm.com